

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lre}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

| Départs de Saumur pour Nantes. | | Départ de Saumur pour Paris. | |
|--------------------------------|----------------|------------------------------|---------------|
| 6 heures 29 minut. soir, | Omnibus. | 2 heures 12 minut. soir, | Express. |
| 3 — 45 — — | Express. | 11 — 51 — matin, | Omnibus. |
| 3 — 20 — matin, | Express-Poste. | 6 — 6 — soir, | Omnibus. |
| 10 — 23 — — | Omnibus. | 9 — 20 — — | Direct-Poste. |
| Départ de Saumur pour Angers. | | Départ de Saumur pour Tours. | |
| 8 heures 2 minut. matin, | Omnibus. | 7 heures 27 minut. matin, | Omnibus. |

PRIX DES ABONNEMENTS.

| | |
|------------------------|----------------|
| Un an, Saumur, 18 f. » | Poste, 24 f. » |
| Six mois, — 10 » | — 13 » |
| Trois mois, — 5 25 | — 7 50 |

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

L'arrangement du conflit anglo-persan est, à l'heure qu'il est, l'objet principal des commentaires fort opposés de la presse de Londres. Pendant que le *Morning-Post* et *Globe* persistent à annoncer que la Perse a accédé aux conditions imposées par la Grande-Bretagne, le *Morning-Herald* et le *Times* expriment des dénégations ou des doutes. Le *Morning-Herald* tient la nouvelle pour entièrement controvée. Quant au *Times*, quoique moins affirmatif, il tend au fond à une conclusion semblable.

D'après cette dernière feuille, la nouvelle reçue par Vienne, de l'acceptation par les autorités persanes des conditions du gouvernement anglais après la prise de Bushire, mérite au moins confirmation. Il se peut, dit le *Times*, que l'on ait confondu les conditions de la capitulation avec quelques conditions générales de la paix. On ne voit pas trop comment, à Bushire, il se serait trouvé des agents des deux partis pour traiter une affaire aussi importante. Bushire est à 500 milles de Téhéran. La communication entre ces deux points n'est pas rapide, et l'on ne peut pas recevoir simultanément, en Angleterre, des nouvelles de Bushire et de Téhéran. Le Shah de Perse devait considérer la chute de Bushire comme inévitable.

Le *Globe* répond à ces observations en déclarant que la nouvelle contestée par le *Times* « est arrivée à Vienne par des voies qui font croire à son exactitude et donnent au moins la certitude qu'elle était regardée comme authentique dans les cercles où l'on était le mieux en position d'en juger. » Des dépêches de Londres annoncent enfin le *Morning-Post* affirme dans son numéro du 27, que c'est lord Stratford de Redcliffe qui a fait connaître l'événement au cabinet britannique.

Quoi qu'il en soit, on a reçu de Trieste une dépêche télégraphique d'après laquelle Bushire s'est rendue, le 9 décembre, après avoir été canonnée

pendant quatre heures par la flotte, sans que celle-ci ait éprouvé aucune perte. Le fort de Bushire avait été pris le jour précédent après une attaque violente. Le brigadier Stopford, le colonel Malet, les lieutenants Utterson et Warren et vingt soldats avaient été tués. Un seul officier, le capitaine Wood avait été blessé. Karak a été occupé le 4 décembre. Des renforts considérables devaient être envoyés dans le golfe.

« Le *Times*, malgré ses doutes sur l'authenticité de la version du *Morning-Post*, n'en croit pas moins à la conclusion d'une paix prochaine sans qu'il soit besoin d'avoir recours à une médiation, ce qui serait humiliant pour l'Angleterre. Il pense que le gouvernement de Shah doit déjà comprendre qu'il est de l'intérêt de la Perse de faire la paix avant que les choses n'aient pris une tournure plus sérieuse. « Pour nous, ajoute le *Times*, c'est une question de profits et pertes, pour le Shah de Perse, une question de vie et de mort. Tout le monde sait que la Russie ne peut rien pour la Perse, et une marche d'une armée russe de Georgie à Hérat, à une distance de 1,000 milles, est une fiction absurde. »

En réalité, si les dépêches de Constantinople ne sont acceptées qu'avec réserve par la principale feuille de Londres, on voit toutefois qu'elle ne conteste pas plus que les journaux officieux de lord Palmerston, l'éventualité prochaine d'un arrangement définitif. On est d'accord sur le fond on ne diffère que sur la forme. — Havas.

On écrit de Berlin, le 24 janvier, que des négociations animées ont déjà commencé sur l'affaire de Neuchâtel, de manière que la question sera promptement décidée, une fois la conférence réunie. Il est d'un certain intérêt pour la Prusse, dit la *Gazette d'Elberfeld*, de connaître d'avance la manière de voir du conseil fédéral suisse, car il en résulterait une base réciproque immédiatement pour la conférence.

EXTÉRIEUR.

RUSSIE. — On nous écrit de Saint-Petersbourg, le 18 janvier :

L'opinion prédominante dans nos cercles militaires, où l'on suit avec une scrupuleuse attention les événements de la Haute-Asie, est que, malgré la proclamation de la guerre, il n'entre pas dans les intentions des Anglais d'entreprendre des opérations très-sérieuses contre la Perse. Cette opinion se fonde sur le petit nombre de troupes embarquées sur la flotte et dont ils peuvent disposer en ce moment. Ce n'est certes pas avec quelques régiments d'infanterie dont l'effectif total s'élève à peine à six mille hommes, que les ennemis du Shah, notre allié, peuvent se flatter de faire, sans coup férir, la conquête de son royaume. Ajoutons que bientôt les fièvres dangereuses qui règnent dans ces climats insalubres auront réduit encore l'effectif de cette armée déjà si peu nombreuse.

— Une personne qui a parcouru récemment plusieurs points importants de la côte nord de Circassie, fournit ces quelques détails sur la reconstruction de la ville et des fortifications d'Anapa.

Lorsque la paix eut été conclue, les Russes, comme c'était leur droit, s'empressèrent de rentrer dans leurs anciennes possessions. Ils trouvèrent la ville d'Anapa occupée par les Circassiens : après une lutte assez vive, ils parvinrent à s'y établir, et à les repousser dans la montagne. Depuis, malgré des attaques fréquentes, étant toujours restés maîtres de la position, ils se sont occupés sans retard du soin de reconstruire la ville et de relever ses ouvrages de défense. Des ingénieurs ont été envoyés sur les lieux par ordre du Gouvernement impérial, et ils dirigent les travaux avec une grande activité. L'ancien emplacement a été complètement adopté : mais, d'après le nouveau tracé, la ville sera sensiblement agrandie du côté de la plaine. Elle couvrira entièrement la pointe de terre ou cap, en forme de

FEUILLETON

LE CHATEAU DE MONTBRUN.

(Suite.)

Un tapis épais avait amorti le bruit des pas de la jeune fille, et la fausse porte par laquelle elle venait d'entrer se trouvait cachée par des tentures ; elle put donc se blottir rapidement sous un rideau sans avoir été aperçue. D'ailleurs, le sujet de la conversation avait un vif intérêt pour les trois interlocuteurs ; une personne moins légère que Valérie se fût approchée d'eux sans détourner leur attention. Ils parlaient à demi-voix, comme s'ils eussent craint d'initier l'écho sonore de cette sombre pièce au secret de leurs délibérations.

— Quant à moi, Monseigneur, disait la voix aigre de la baronne, je pense que si en châtiant cet insolent Français vous trouviez le moyen de nous tirer de l'embarras où nous sommes, les choses n'en iraient pas plus mal... Je ne dois pas vous le cacher, dans le cas où les bandits de Bonne-Lance viendraient mettre le siège devant Montbrun, nous serions fort empêchés ; les vivres sont presque épuisés ; nous ne saurions soutenir un siège de trois jours sans risquer de mourir de faim... Le chariot de provisions et les bagages de peu de valeur que vous avez conquis aujourd'hui sont une assez maigre proie pour tant de gens affamés... D'un autre côté, vos coffres ne contiennent pas assez d'argent pour payer un mois de solde ; si vous n'y prenez garde, les soudoyers finiront par se mutiner. Vous ne sauriez croire quels efforts il me faut faire chaque jour pour cacher notre

détresse ! — Patience ! Dame, reprit le baron d'un air mystérieux, cette détresse finira ; et si mes projets à l'égard de ce *dogue breton*, comme on appelle notre hôte, n'étaient pas entravés par certains scrupules de conscience... — Mon fils, interrompit le chapelain d'un accent hypocrite, ces scrupules louables prouvent à la fois votre loyauté et votre grande piété.

— Je vous le demande, mon père, si je le retenais ici prisonnier et si je le mettais à rançon, serais-je donc coupable de forfaiture et d'impiété ?

Le chapelain parut réfléchir.

— Et à quoi cela servirait-il ? s'écria la baronne avec vivacité. Duguesclin est un pauvre bachelier breton sans sou ni maille ; son équipage est piètre, et on le prendrait pour un mendiant... la vaillance ne rapporte rien à de pareils hommes ! — Et cependant, dona Marguerite, reprit Montbrun en souriant, ce pauvre hère a trouvé, il y a deux ans, dans la bourse de ses amis, quatre-vingt mille florins pour payer sa rançon au prince de Galles, lorsqu'il a été fait prisonnier en Espagne, et il en eût pu payer le double... Tous les seigneurs et souverains de la chrétienté voulaient contribuer à son rachat ; on disait alors que « toutes les filles du royaume de France eussent volontiers filé pour en payer le prix. » — Prenez garde, reprit le père Gauthier d'un ton sentencieux, ce hardi projet pourrait attirer sur la noble maison de Montbrun de grands malheurs ; ces rois, ces princes souverains, ducs, comtes et barons, qui sont amis de Duguesclin, ne consentiraient peut-être pas cette fois à payer la rançon ; ils réuniraient force gens d'armes, et viendraient vous assaillir... — Saint George et saint Denis ! je n'ai pas la

pensée de le garder prisonnier à Montbrun ; je ne suis plus d'un âge, mon révérend père, où l'on compromet par témérité ou par vanité les plus graves intérêts ! Je ne voudrais pas risquer ainsi d'appeler sur mes domaines des malheurs incalculables. Mon plan est mieux conçu ; écoutez-moi : le bruit se répand que les Anglais vont faire une grande chevauchée dans le royaume de France. Le roi Charles est tout en émoi, et il a mandé Duguesclin en grande diligence, afin de lui remettre l'épée de connétable. Dans des circonstances pareilles, le roi de France n'hésiterait pas à me donner cent, deux cents, trois cent mille florins, peut-être, pour la liberté de son champion favori.

Les yeux du chapelain et de la dame de Montbrun brillèrent de plaisir à cette ouverture.

— Cependant, Monseigneur, reprit le moine, la France est appauvrie ; si le roi Charles n'était pas disposé à payer la rançon?... — En ce cas je livrerais mon prisonnier aux Anglais et au prince de Galles ; ils seraient ravis d'avoir en main un capitaine qui leur a fait tant de maux. Enfin, dans le cas où ni la France ni l'Angleterre ne voudraient le racheter, je lui proposerais le marché à lui-même ; s'il me jurait sur l'évangile de me remettre une somme déterminée, je n'hésiterais pas à le laisser aller, car on peut se fier à sa parole ; mais, par le pape ! je ne prendrais ce parti qu'à la dernière extrémité. — Quelle peut être la cause... — Hem ! je compte mettre à la reddition du captif d'autres conditions qu'il ne pourrait remplir...

Le baron s'arrêta après avoir prononcé ces paroles d'un ton grave. Le père Gauthier et la châtelaine en attendaient bouche béante l'explication ; Valérie, dans sa ca-

triangle rectangle, qui s'avance dans la mer sur une étendue de près de 1,200 mètres. Pour mettre à l'abri les navires obligés de prendre le large lorsque les vents battent en côte et pour rendre le mouillage moins dangereux; on se propose de construire une jetée parallèlement à la direction du littoral, et à environ un demi-mille. Ce projet, étudié avec soin, a été reconnu praticable. Il est d'une incontestable utilité. Depuis longtemps déjà la marine le réclamait, et sans la guerre, on l'aurait mis à exécution.

Le nouveau plan de la ville est conçu de manière à former un vaste camp retranché, qui sera entouré d'une ceinture complète de fortifications devant avoir un développement total de 6,000 mètres dont 2,500 mètres sur la mer, et 3,500 mètres du côté de la terre. Les anciennes défenses avaient près d'un tiers de moins. — Havas.

— Saint-Petersbourg, 20 janvier 1857. — Le mariage du comte de Morny a été célébré hier soir à l'hôtel de la princesse Kotchoubé-Bellosycki, en présence des membres du corps diplomatique et des principaux personnages de l'empire. L'hôtel Kotchoubé, élégamment orné pour cette circonstance, resplendissait de lumières et de fleurs. C'est un prêtre français, l'abbé Couderc, mandé exprès de Moscou, sa résidence habituelle, qui a béni le mariage religieux catholique, non point à l'église catholique comme il en avait été question d'abord, mais dans une chapelle improvisée par les soins de la princesse Kotchoubé, dans son palais du pont d'Aniskoff. A dix heures, les nouveaux mariés se sont retirés à l'hôtel de l'ambassade française.

Ce soir, le prince Gortschakoff, ministre des affaires étrangères, leur offre, dans ses salons, un bal auquel l'élite de Saint-Petersbourg et les ministres des légations étrangères sont invités.

Le bruit s'est répandu dans la soirée d'hier qu'un oukase fort important au point de vue de l'esclavage devait être publié très-prochainement. Je m'empresse de vous le faire connaître dès qu'il aura paru; en attendant, je vous signale l'impression profonde que cette nouvelle a produite parmi le peuple.

Les serfs, se croyant déjà affranchis, assurent que c'est à l'instigation de la France et de l'Angleterre que la Russie devrait cette importante réforme. Ils ne calculent pas qu'elle doit être l'œuvre du temps, pour sauvegarder dans le présent leurs propres intérêts. Ce n'est que graduellement et par l'éducation préalable des masses corvéables qu'on pourra obtenir sans danger ces résultats si désirables en théorie, mais si difficiles en pratique. L'Empereur a fait faire un grand pas à cette question. Alexandre II n'épargnera rien pour faire concorder les intérêts de ses peuples avec les besoins du temps. (Constitutionnel.)

FAITS DIVERS.

On va faire une nouvelle tentative pour unir, au moyen d'un canal de navigation, les océans Atlantique et Pacifique. M. Kelly, Américain, d'un caractère plein d'audace et d'énergie, est à la tête de cette entreprise. Il est maintenant à Paris où il

chette, redoubla d'attention.

— Vous avez cru l'un et l'autre, reprit le seigneur de Montbrun d'un air soucieux, que la résistance de mon imprudent nièce à me céder ses droits sur le domaine de Lastours était le plus grand de mes soucis: il n'en est rien... Si j'avais désiré vaincre sérieusement cette résistance, les plaintes et les artifices d'une petite fille n'eussent pas été capables de m'arrêter.... J'ai montré beaucoup d'indulgence envers elle, uniquement pour ne pas me rendre odieux à mes inférieurs... eût-elle cédé à mes instances, je ne pourrais jouir paisiblement de Lastours, puisque Guillaume de Lastours, le véritable héritier de la seigneurie, existe encore.

En entendant cette révélation, Valérie éprouva une sorte de vertige; pendant plusieurs minutes il lui fut impossible de comprendre la suite de la conversation. Cependant, grâce à sa force d'âme ordinaire, elle parvint bientôt à surmonter son émotion. Lorsqu'elle prêta de nouveau l'oreille, le sire de Montbrun répondait avec vivacité au chapelain:

— Mon père, les héritiers d'un beau fief tel que celui de Lastours ne se perdent pas; beaucoup de gens doivent être dans la confidence de ce secret, et puisque votre moine du Châlard en avait connaissance, d'autres peuvent savoir aussi l'existence de cet héritier direct. Il reparaitra, soyez-en sûr.... Quand et comment? je l'ignore; mais la possibilité seule de ce retour m'inquiète et m'irrite. Chaque fois qu'un voyageur ou un pèlerin demande l'hospitalité à la porte du manoir, je crois voir en lui Guillaume de Lastours venant réclamer ses domaines... Je veux enfin sortir de cet état d'anxiété, j'en veux sortir à tout

prix! — Et comment cela, Monseigneur? — J'exigerai du souverain à qui je livrerai Duguesclin une charte par laquelle la propriété du fief de Lastours me sera garantie à moi et à mes héritiers, au préjudice de tous autres prétendants présents et à venir. Avec cette charte, je n'aurai plus rien à craindre. Guillaume de Lastours pourra reparaitre à la tête d'une armée pour reconquérir ses domaines; Valérie pourra amener contre moi et le grand capitaine Duguesclin et tous les routiers de la France, elle pourra faire jouer tout son arsenal de ruses féminines, je ne m'inquiéterai plus ni d'elle ni des autres. — Sur la foi que je vous dois, Monseigneur, s'écria la baronne avec enthousiasme, cela est sagement imaginé; faites ainsi, et nous serons bientôt délivrés de cette vaniteuse damoiselle. Je ne me croirai pas réellement dame et maîtresse à Montbrun tant qu'elle couchera sous notre toit! — Votre détermination étant si bien arrêtée, ajouta le chapelain, qui vous empêche de l'exécuter sur-le-champ? Dites un mot, et ce redoutable étranger, pris à l'improviste dans sa chambre, pourra être jeté dans un cachot jusqu'à ce que... — Ouida, répliqua le baron en hochant la tête; et l'on m'accusera d'avoir trahi les devoirs de l'hospitalité envers ce chevalier, et dans les assemblées de la noblesse de la province, mon écusson sera renversé comme celui d'un traître!... D'ailleurs, le bruit de l'arrestation du grand guerrier Bertrand ne tarderait pas à se répandre; il ne manquerait pas de routiers et de gens de guerre dans le voisinage pour m'enlever une si belle proie... D'un moment à l'autre, demain peut-être, ce satané Henry Bonne-Lance et sa compagnie de démons vont nous assaillir; je ne veux pas risquer de perdre mon prisonnier à la suite

— L'église de Prêmesque (Nord) vient d'être la proie des flammes.

Vendredi, vers huit heures du soir, l'organiste avait ordonné à un enfant de douze ans de porter une chaufferette remplie de feu sous les orgues pour en faciliter le jeu.

A cinq heures, le clocher était en flammes, et malgré tous les efforts des pompiers accourus de toutes les communes environnantes, l'église a été détruite de fond en comble: on n'a pu sauver que les vases sacrés et les ornements sacerdotaux. La perte est évaluée à 50,000 fr. Rien n'était assuré.

L'église de Prêmesques, dont il ne reste que les murs, était presque neuve, et on la regardait comme un des plus jolis monuments religieux des villages de l'arrondissement de Lille.

Cette église était un don particulier, et l'acte de réception date de novembre dernier. Les propositions d'assurance devaient être soumises au conseil municipal à la prochaine réunion.

— On lit dans la *Gazette de Savoie*:

« Une fraude nouvelle et fort ingénieuse vient d'être découverte en France par les employés de la poste aux lettres: un enduit incolore et fort peu visible, appliqué sur la face des timbres-postes, leur communique la propriété de pouvoir être soumis à un simple lavage, qui fait disparaître l'empreinte de la griffe qui les met hors de service, et qui n'a pu attaquer le papier lui-même à travers la couche de l'enduit. De cette manière, on comprend aisément que les mêmes timbres peuvent servir un certain nombre de fois. Des mesures ont été prises pour

arriver dorénavant à la facile constatation de la fraude, et les peines les plus sévères atteindront ceux qui s'en seront rendus coupables. »

— On écrit de Boulogne-sur-mer, le 24 janvier: « Un épouvantable accident vient d'effrayer notre cité. Hier, vers cinq heures du soir, la chaudière de la machine à vapeur d'une fonderie située à Capécure, non loin du débarcadère de chemin de fer, a fait explosion; sur trente-cinq ouvriers, alors occupés dans l'usine, sept ont été atteints: deux ont été tués sur le coup, et les cinq autres plus ou moins grièvement blessés. Il est même heureux qu'il n'y ait pas eu plus de victimes, car l'événement a occasionné de grands désastres. Un pan de mur a été renversé, des débris de toiture ont été lancés à une assez grande distance sur les propriétés voisines, un morceau de la chaudière, ayant 1 mètre 70 centimètres de long sur 70 centimètres de large, est venu tomber sur la voie de fer à plus de 100 mètres de la fonderie; il pesait 25 kilogrammes. L'autorité s'est transportée sur les lieux et des secours ont été donnés aux familles des victimes. »

» On ignore les causes de l'accident. On présume qu'il a été occasionné par le manque d'eau dans la chaudière.

» Au reste, une instruction est commencée, et peut-être la vérité en sortira. »

— Le trépan du puits artésien de la plaine de Passy est arrivé à la profondeur de 475 mètres 79 centimètres, bientôt cinq fois la hauteur du dôme des Invalides. — Havas.

— Une secousse de tremblement de terre s'est fait sentir à neuf heures un quart du matin, pendant trois ou quatre secondes, lundi, à Lyon. Les meubles ont été secoués et ont craqué par saccades; c'est surtout dans les rayonnages de verres et de bouteilles que l'effet a été curieux à observer; une vibration stridente et sonore s'y est fait entendre, et s'est éteinte lentement, par gradations entremêlées de reprises, absolument comme celle d'une cloche ou d'un timbre que l'on a frappé, et qui est en communication avec l'air extérieur. Quelques fissures sans importance se sont produites dans les enduits extérieurs de certaines maisons, et même, dit-on, dans les murs de construction. La secousse n'a été vive que dans les étages supérieurs des plus hautes bâtisses. Elle a produit le bruit d'une pesante voiture qui passe ou d'un lourd fardeau qu'on laisse tomber en le déchargeant. — Havas.

— Le *Toulonnais* annonce que quatre régiments doivent aller renforcer notre armée d'Afrique pour l'expédition de la Kabylie, fixée au printemps prochain. On assure que les 12^e et 59^e de ligne, qui tiennent garnison à Toulon, sont déjà désignés pour cette expédition.

— M. J.-A. Barral, rédacteur en chef du *Journal d'agriculture pratique*, résume ainsi la revue météorologique agricole que ce journal publie chaque mois: « En résumé, tous les cultivateurs sont contents de l'aspect des récoltes en terre, et cela, qu'on le remarque, dans toutes les régions. Mais il faut bien

d'un assaut; j'ai donc résolu de le retenir secrètement dans un lieu plus sûr que Montbrun... — Mais où donc, Monseigneur? — Vous allez le savoir, reprit le châtelain avec lenteur. Je vous dévoilerai tous mes projets; car aussi bien, vous devez m'aider l'un et l'autre à les exécuter... Aujourd'hui, à la suite de la querelle qui a eu lieu sur le grand chemin entre Bertrand et moi, nous avons conclu une trêve jusqu'à demain à l'heure de prime; ce délai passé, nous redeviendrons ennemis comme auparavant... Inévitablement, le fougueux chevalier, que des affaires importantes appellent à la cour de France, partira demain matin avant l'heure désignée, afin de continuer son voyage. Je ne lui ferai aucun mauvais traitement; je lui montrerai une extrême courtoisie, et je l'accompagnerai jusqu'à la porte de Montbrun avec tous les honneurs dus à son rang; enfin, je le laisserai partir, lui et son escorte; personne ainsi ne pourra dire que j'ai trahi l'hospitalité! — Vous le laisseriez s'échapper, Monseigneur? — Attendez donc... je lui donnerai un guide qui l'égarera facilement dans les forêts du voisinage et finira par le conduire dans une embuscade où j'aurai placé mes plus braves soudoyers. Je me rendrai moi-même à l'endroit convenu dès que j'aurai vu Duguesclin partir de Montbrun, et je me trouverai à l'escarmouche. Les Bretons de messire Bertrand sont mal armés; nous serons en nombre double, couverts de bonnes armures; la résistance sera impossible. Alors, j'amènerai mon prisonnier à Lastours, dont la garnison est sûre, et je l'y retiendrai jusqu'à ce que le marché soit conclu avec la France ou avec l'Angleterre.

(La suite au prochain numéro.)

se souvenir que le printemps et l'été, et surtout l'époque de l'épiage, ont sur les céréales une influence capitale qui fait que tout est encore à espérer, malgré les belles apparences de l'hiver jusqu'à ce moment.»

— LES HAUTES FUTAIES. — Les séances de la société impériale et centrale d'agriculture offrent souvent un véritable intérêt : — Un incident qui s'est produit à la lecture du procès-verbal de l'une des dernières séances, a amené la discussion sur la situation de la production du bois en France.

M. de Tracy, M. L. de Lavergne, M. Darblay, M. Payen et M. Vicaire, ont reconnu avec peine que le bois de haute futaie, le cœur de chêne, offrant 40 centimètres de diamètre, devenait de plus en plus rare. C'est une chose toute simple; il faut deux cents ans pour créer une haute futaie. Un taillis ne va jamais au delà de cinquante ans. Si on rapproche le prix de vente des futaies de l'intérêt des frais d'achat du terrain capitalisé pendant deux siècles, on arrive à un écart effroyable. La haute futaie, si nécessaire à la marine, ne peut donc être considérée par les particuliers que comme une œuvre de patriotisme ou un objet d'ornement. Comme agrément, l'éducation de la haute futaie est très-limitée; au point de vue du patriotisme, elle l'est encore davantage. Cependant les futaies sont indispensables dans un pays comme le nôtre : « C'est à l'Etat à pourvoir à ce besoin, s'écrie M. Vicaire, soit par ses propres forêts, soit en ordonnant l'éducation des futaies dans les bois des communes. »

« Les communes n'ont pas de marine ! » murmure à mon oreille un grand et spirituel agriculteur du Cher qui assistait à la séance. L'observation est juste; mais à Paris, le contact immédiat de la centralisation fait souvent commettre involontairement des injustices passagères à l'égard de la commune; il est bien évident que les charges doivent être réparties entre tous les membres de l'Etat. Or, l'entretien des hautes futaies est une lourde charge, et toutes les communes ne possèdent par des *quarts de réserve*; donc la charge des futaies ne doit peser sur personne puisqu'elle ne peut pas peser également sur tous; l'équité veut que l'Etat soit seul chargé de l'éducation des futaies. — Victor Borie.

(Journal d'agriculture pratique.)

CHRONIQUE LOCALE ET DE LOUEST.

Un arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire, en date du 27 janvier 1857, fixe la clôture de la chasse au vendredi 6 février prochain, à la chute du jour, dans toute l'étendue du département.

Les élections pour le conseil général dans le canton de Saumur nord-est, auront lieu le dimanche 8 février prochain. On parle de plusieurs candidats. — Mais nous savons positivement que la candidature accueillie favorablement par l'administration est celle de M. Courtiller. Ce candidat, notre compatriote, qui jamais n'a refusé ses conseils et son assistance à ceux des habitants de Saumur qui les ont réclamés, représentera bien utilement au conseil général le canton nord-est. Il serait inutile de parler du savoir et de l'aptitude aux affaires de M. Courtiller, il est connu depuis longtemps dans le pays.

P. GODET.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Arrêté portant règlement pour la pose et la conservation des appareils des lignes de Télégraphie électrique.

Le Préfet du département de Maine-et-Loire, commandeur de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur,

Vu les instructions de M. le ministre de l'intérieur sur la nécessité de prendre des mesures pour assurer la pose et la conservation des appareils destinés à soutenir les fils de fer dépendant des télégraphes électriques.

Vu les lois des 28 pluviôse an VIII, 16 septembre et 27 décembre 1851;

Arrête :

Art. 1^{er}. Les agents chargés de l'établissement ou de l'entretien des lignes télégraphiques sont autorisés à attacher aux maisons particulières et aux édifices, tant d'Angers que des autres communes du département, les consoles servant au soutien des fils employés à la transmission des dépêches, et à placer sur le sol des voies de communication les poteaux ayant la même destination.

Art. 2. A cet effet, les propriétaires de ces maisons sont tenus de permettre auxdits agents l'entrée de leurs propriétés et de leur laisser arracher ou élaguer les arbres qui gêneraient le passage des lignes, et exécuter tous les ouvrages nécessaires à leur établissement et à leur entretien.

Art. 3. Les mêmes agents se concerteront avec les administrateurs et fonctionnaires auxquels est confiée la conservation des monuments et des voies de communication pour la pose des appareils qu'il y aura lieu d'y placer.

Art. 4. Dans le cas où les travaux occasionneraient quelque dommage, les indemnités qui pourraient être réclamées seront réglées par le Conseil de préfecture, suivant les formes prescrites par la loi du 16 septembre 1807.

Art. 5. Il est défendu, sous les peines portées par la loi du 27 décembre 1851, de dégrader ou dé-

tériorer, de quelque manière que ce soit, les fils, consoles, poteaux, et en général tous les ouvrages qui dépendent des lignes télégraphiques.

Art. 6. Le présent arrêté sera imprimé et affiché dans toute l'étendue du département.

Fait à Angers, le 24 janvier 1857.

Le Préfet de Maine-et-Loire, VALLON.

DERNIÈRES NOUVELLES.

« Marseille, 28 janvier. — Les Russes ont évacué l'île des Serpents et les bateaux à vapeur anglais évacuent la mer Noire. »

« Marseille, 28 janvier. — D'après les nouvelles datées de Malte, du 25, le bruit que l'amiral Seymour, après la destruction des factoreries anglaises, allait détruire Canton était accrédité.

» Les nouvelles de Bushire, du 10 décembre, disent que cette place a capitulé, après trois jours de résistance. Le gouverneur a été fait prisonnier. Le général anglais Stopford et le colonel Malet ont été tués dans l'attaque. — Havas.

EMPRUNT ESPAGNOL.

Les demandes adressées à MM. J. Mirès et C^{ie} sur la différence des divers fonds espagnols, sur la forme des titres, les époques de paiement, etc., etc., ont été si multipliées, que MM. J. Mirès et C^{ie} n'ont pu y répondre aussi promptement qu'ils l'auraient voulu, pour permettre à leurs correspondants de régulariser leur demande dans le délai nécessaire.

En outre, des observations fondées ont été faites sur les abus que pourraient faciliter les différences de délai accordées aux souscripteurs en raison des localités.

Par ces divers motifs, MM. J. Mirès et C^{ie} ont décidé que les délais de clôture de la souscription à l'emprunt espagnol seraient ramenés à une seule et même date.

En conséquence, la souscription à l'emprunt espagnol restera ouverte jusqu'au 31 janvier inclusivement pour Paris, la France et l'étranger.

Par suite, la répartition générale qui devait avoir lieu le 4 février ne commencera qu'à partir du 10 février.

BOURSE DU 27 JANVIER.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 67 60

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 94.

BOURSE DU 28 JANVIER.

5 p. 0/0 baisse 30 cent. — Fermé à 67 40.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 94.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

ou

A LOUER UNE MAISON,

Nouvellement construite,

Sise à Saumur, rue des Potiers, n° 11, Avec Cour, Jardin et Dépendances.

S'adresser à M. Théodore GODARD, négociant, rue Saint-Nicolas à Saumur,

Et à M^e CHASLE, notaire en la même ville, place de la Bilange. (56)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON,

Sise à Saumur, Grand'Rue, n° 15, avec sorti sur la rue de l'Echelle-du-Château, n° 10,

Avec trois corps de bâtiment.

Vastes caves voûtées, celliers, serre-bois.

Cour, puits, pompe en cuivre.

Une terrasse et deux jardins au levant de la maison.

Les jardins sont plantés d'espaliers, d'arbustes et d'arbres fruitiers.

Contenance totale : 1,282 mètres carrés.

L'un des jardins a une façade de 95 mètres sur la rue de l'Echelle-du-Château.

S'adresser à M. MARTINEAU, propriétaire de la maison, y demeurant,

Et à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (57)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1857,

Une PORTION de MAISON, sise à Saumur, port Cigogne;

Cour, jardin, écurie, remise.

S'adresser à M^{me} ALLAIN, demeurant dans la maison,

Et à M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A PLACER SUR HYPOTHÈQUE

à 5 p. %.

Plusieurs sommes de 10, 12 et 15,000 fr.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (59)

GOO AULNES et SAULES

Complantés dans les prairies du parc de Verrie, commune de Verrie, près Saumur,

A VENDRE

S'adresser, pour visiter lesdits bois, au sieur CUVERT, à la ferme de Verrie, et, pour traiter, à M. BAILLOU DE LA BROUSSE, à Saumur. (42)

A VENDRE

D'EXCELLENT VIN ROUGE CHAMPIGNY,

Année 1846.

A deux francs la bouteille.

S'adresser à M. FOUQUET, propriétaire à Varrains, près Saumur. (20)

HYGIÈNE DE LA CHEVELURE

LIPAROLÉ-TONIQUE

Seul Cosmétique garanti infaillible pour arrêter la chute des cheveux et les faire pousser en très-peu de temps,

Préparé par CHARDIN, parfumeur, 12, rue du Bac, à Paris.

ARTICLES SPÉCIAUX ET RECHERCHÉS.

ÉMULSION-BALSAMIQUE

pour blanchir et adoucir le teint et effacer les taches de rousseur.

COLD CREAM.

VELOUTINE DE VIOLETTE nouvelle Pâte pour adoucir la peau et prévenir les gerçures.

VIOLETTINE DE VIOLETTE pour faire briller les cheveux et les rendre souples.

EXTRAITS POUR LE MOUCHOIR à toutes les odeurs.

EAU DE TOILETTE CHARDIN ET EAU DE VERVEINE DES INDES

SAVONS { aux fleurs de Magnolia, aux fleurs de Pécher, et au Miel.

DÉPÔTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE,

A Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur de l'Ecole de cavalerie.

On y trouvera également tous les articles de parfumerie de la maison CHARDIN.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

EN DÉTAIL,

Le

CLOS DES HAUTS-SENTIERS

et de la Gravelle,

Situé au Pont-Fonchard, Commune de Bagneux,

Divisé en 35 lots ou terrains propres à bâtir, ayant tous façades sur des rues.

Superficie totale 31,542 mètres (3 hectares 15 ares 52 centiares).

Ce clos, traversé par une rue neuve conduisant du chemin de la Pierre-Couverte à la rue des Pauvres, joint le chemin de la Pierre-Couverte et MM. Boret, Savatier, Doval, Pinet, Scheppart, Brard, Bineau et autres, et M^{mes} Bontemps et Hérisson.

L'église de Bagneux doit être transférée sur un emplacement réservé à cet effet, dans ce clos, près du chemin de la Pierre-Couverte.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser à M. CARPENTIER, rue des Basses-Perrières, n° 17, à Saumur,

Et à M^e CHASLE, notaire en la même ville, place de la Bilange. (48)

A VENDRE ou A LOUER, pour la St-Jean 1857, une Maison avec Cour, Jardin, Ecurie et Remise, rue Cendrière, occupée par M. Lebrecq.

S'adresser à M. DELOUCHE ou à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (21)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

PRIME ACCORDÉE AUX SOUSCRIPTEURS :

Tout Souscripteur recevra prochainement, gratis et franco par la poste :

LE MANUEL COMPLET DE LA BOURSE DE PARIS,

OU GUIDE POUR CONNAÎTRE, ACHETER ET VENDRE LES ACTIONS, ET POUR SAVOIR RAISONNER LES OPÉRATIONS DE BOURSE,

Par Emile BOUCHARDIÈRE. — 1 volume in-18.

Tous les renseignements contenus dans cet ouvrage sont sûrs, certains et consciencieux. En suivant ses avis, il sera impossible de faire de mauvais placements. — Notices historiques sur les chemins de fer, les valeurs industrielles, etc.

MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

Journal mensuel des Découvertes, Procédés, Recettes et Notions utiles,

CONTENANT LE RÉSUMÉ DE TOUT CE QUI SE PUBLIE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER, DE NOUVEAU, D'APPLICABLE ET D'UTILE.

Agriculture. — Jardinage. — Industrie manufacturière et commerciale. — Inventions. — Hygiène. — Substances alimentaires. — Recettes des Familles. — Médecine et Chirurgie domestiques. — Pharmacie des Ménages. — Médecine vétérinaire. — Découvertes. — Compte-rendu des travaux de l'Académie des Sciences. — Photographie. — Associations alimentaires, etc.

Le *Moniteur des Connaissances utiles* peut tenir lieu de Journaux et de Manuels d'Agriculture, d'Horticulture, d'Economie domestique, de Médecine, d'Hygiène, de Photographie, de Sciences et d'Arts, etc.

Chaque Numéro est accompagné d'un Calendrier horticole, concernant les travaux mensuels des Jardins potagers, fruitiers, fleuristes, des Orangeries et des Serres, et d'un compte-rendu de l'Académie des Sciences.

APERÇU DE QUELQUES-UNS DES ARTICLES PUBLIÉS EN 1854.

Académie des Sciences. — Traités sur les Abeilles, par Debeauvoys. — Par où doit commencer le Cultivateur, par J. Bujault. — Travaux de la Société centrale d'Agriculture, par Payen, de l'Institut. — Alcools de Betteraves. — Arbres dirigés en espaliers — Greffe en fente; Moyen de rajeunir les vieux Arbres fruitiers; la Greffe en couronne; Onguent pour les Coupes des Arbres. — Arbres à fruits. — Traité des Baux à ferme, par le comte de Saint-Marsault. — Bière économique. — Bière à froid. — Bière de ménage. — Bière salubre. — Bois, coloration et conservation. — Boisson de Barruel. — Boisson de la Beauce. — Boisson de Sorgho. — Boisson algérienne. — Boisson de Cassonnade et d'Orge. — Boisson fermentée. — Boisson de Malaga. — Boisson rafraîchissante. — Boisson se rapprochant du Cidre. — Boisson se rapprochant de la Bière. — Boisson de Seigle, d'Orge et d'Avoine. — Boisson à un sou. — Calendrier mensuel du Cultivateur, de l'Irrigateur et de l'Horticulteur. — Traité sur les Champignons de couche. — Cidres. — Electricité dans les Arts, par Dumas, de l'Institut. — Encre inoxidable. — Fromages anglais. — Lune rousse, par François Arago. — Médecine domestique. — Melons, nouvelle culture sous cloches, sur buttes et sur couches, système Loysel. — Merveilles de la Science moderne. — Moyettes, par Payen, de l'Institut. — Pain économique, par Payen, de l'Institut. — Photographie. — Piquette de Pommes et de Poires. — Piquette de Vin. — Pisciculture. — Substances alimentaires. — Rapport de la Commission de la Maladie de la Vigne, adressé à M. le Ministre de l'Agriculture par V^{or} Rendu, inspecteur de l'Agriculture. — Vin d'Aromate. — Vin pur de Betteraves. — Vin de Bouleau. — Vin de Caramel. — Vin de Cerises. — Vin de Coings — Vins factices pendant l'hiver. — Vin de Fruiton. — Vin de Gingembre. — Vin de Mûres. — Vin d'Orge. — Vin de Pommes de terre. — Vin de Prunes. — Vin de Réglisse. — Vin de Sucre brut. — Vin de Sureau. — Vin acide. — Vin malade. — Traité sur les Vins. — Vinaigre, etc.

APERÇU DE QUELQUES-UNS DES ARTICLES PUBLIÉS EN 1855.

Agriculture : Moyen de reconnaître la falsification des engrais. — Manière d'élever les volailles. — Ensemencement d'un Champ en Sarrasin et en Colza. — Quelle est la meilleure race bovine? — Moyen facile d'apprendre à distinguer diverses espèces de terrains. — Alcool de Betterave. — Vaches laitières. — Acclimatation d'animaux. — Législation usuelle. — Fabrication du Fromage. — Vers à soie. — Mémoire sur la Conservation des Bois, par Bouche-rie. — Horticulture : Planches d'Asperges qui durent trente ans. — Voulez-vous que tout l'été votre Jardin soit couvert de Fleurs? semez ceci. — Emploi de la Colle forte comme engrais et pour l'arrosage des plantes. — Destruction des Fourmis noires et des Insectes nuisibles à l'Horticulture. — Arts et procédés pour conserver pendant l'hiver, en pleine terre, les plantes de serre tempérée. — Manuel d'Horticulture des Dames. — Pour avoir des Fleurs dans les appartements pendant l'hiver. — Liste des meilleurs Arbres fruitiers à

cultiver en espaliers. — Apiculture. — Pisciculture. — Art d'élever les Sangsues. — Substances alimentaires : la Panification à bon marché. — Hygiène. — Boissons économiques. — Liqueurs. — Bière. — Vinaigre. — Vin. — Recettes de Famille. — Médecine des Familles. — Médecine vétérinaire. — Inventions. — Industrie métallurgique. — Photographie. — Académie des Sciences. — Exposition universelle. — Teinturerie. — Mélanges, etc.

APERÇU DE QUELQUES-UNS DES ARTICLES PUBLIÉS EN 1856.

Séances de l'Académie des Sciences. — Améliorations agricoles exécutées par M. le comte Couédic, sur une terre en friche de 200 hectares. — Culture du colza donnant jusqu'à 55 hectolitres et demi par hectare. — Culture en grand de l'igname de la Chine. — Défrichement des landes. — Guide pratique pour les irrigations, par Brossard, de Saint-Omer. — Bénéfices que présentent certaines cultures, par Alphonse Karr. — Remède infailible contre la maladie des pommes de terre, par Ottman. — Cours du Conservatoire impérial des Arts-et-Métiers, par Léon Michel. — Production de l'Alcool de Betteraves dans les fermes, par Michon, président du Comice agricole de Dôle. — De la production économique du pain. — Astronomie et mesure du temps. — Boissons économiques. — Equitation. — Hygiène. — Drainage, par Seringe, professeur à la faculté des Sciences de Lyon. — Horticulture. — Calendrier horticole de la Société d'Horticulture de Nantes, indiquant mois par mois les travaux à exécuter et les semis à faire dans les Jardins fleuristes et potagers. — Plantation des arbres fruitiers, par Jamin, pépiniériste. — Indication pour créer une petite pépinière, par Joigneaux. — Moyens préventifs contre la maladie des végétaux, par V^{or} Chatel. — Assistance préventive et crèches, par A. de Malarce. — Apiculture. — Notice sur les fourreaux économiques, pour la vente de portions d'aliments à cinq centimes, par Pierre Klein. — Action de la mécanique remplaçant l'action manuelle pour l'agriculture, par Havas. — Moyens pour prévenir l'altération des pierres des maisons et les préserver du salpêtre. — Législation usuelle, par le comte Edmond de Saint-Marsault. — Médecine et Pharmacie domestiques. — Médecine vétérinaire. — Traité du peintre en bâtiments. — Pisciculture. — Photographie. — Eléments d'industrie manufacturière, par Paul Leguire, professeur. — Ciment-Diamant pour recoller toutes sortes d'objets. — Cirage de voiture. — Conservation des substances alimentaires. — Enduits hydrofuges. — Etablissement d'un fruitier. — Pour empêcher les cheminées de fumer. — Lieux d'aisances assainis. — Mastic du tailleur de pierre. — Moyen de créer partout une source pour avoir une fontaine. — Sirops de fruits, par Angelo Bolognesi, confiseur à Saumur. — Stucs. — Champaniser du vin blanc en bouteilles. — Amélioration des vins. — Engrais contre l'oïdium. — Manière de corriger une boisson faite avec du vin acide. — Procédé pour donner au vin du plus mauvais terroir la meilleure qualité et le goût le plus agréable. — Vinasses des brûleries converties en vin. — Vins de fruits. — Fabrication du vinaigre. — Etude sur l'utilité agricole du phosphore, par Elie de Beaumont, membre de l'Académie des Sciences, etc.Le *Moniteur des Connaissances utiles* continuera, pendant l'année 1857, la publication du *Traité complet d'Industrie manufacturière*, qui expose les procédés en usage pour préparer les objets nécessaires à la nourriture, au logement, à l'habillement, au bien-être de l'homme, d'après les découvertes de FRÉMY, FRANCOEUR, PAYEN, PELOUZE, etc., et des articles sur l'Agriculture, l'Horticulture, les Recettes utiles, les Inventions, etc., etc. — Exposé des Etudes et Lectures sur les Sciences d'observations, et leurs applications pratiques, par M. Babinet, de l'Académie des Sciences. — De la Santé des Enfants, par le docteur Seraine. Cet ouvrage, destiné aux gens du monde, embrasse tout ce qui intéresse les femmes, aussi bien dans leur personne que dans celle de leurs enfants. — Guide de l'Apiculteur, par M. Debeauvoys. — Le Médecin herboriste, ou Pharmacie champêtre et végétale, à l'usage des gens du monde. — Le Livret de la Mère de Famille, contenant une foule de Recettes utiles et expérimentées, entr'autres: Moyen simple et facile de clarifier le miel pour en faire usage en remplacement du sucre; — Moyen de débarrasser les mélasses de leur goût âpre, et de les rendre propres à servir en place de sucre; — Manière de saler le beurre pour qu'il se conserve toute l'année; — Nourriture économique; — Moyens pour détruire les taupes dans les champs, prairies et jardins; — Moyen de garantir les fleurs et les arbres à fruits de l'effet des gelées du printemps; — Comment on peut garantir les roses, œillets et autres plantes précieuses des attaques des limaçons et perce-oreilles; — Moyen de bien entretenir un cheval à moitié frais que de coutume. — Guide du jardinier fleuriste et potager. — Notions élémentaires pour la création des Jardins. — Jardin potager de M. Courtois-Gérard. — Culture du Melon. — Création d'une Oseraie. — Moyen de hâter la maturité des Raisins. — Instruction pour constater sûrement les falsifications du Lait, etc., etc. — Moyens pour utiliser le mauvais Lait caillé et les rebuts de la cuisine contenant des matières sucrées. — Manière de fabriquer soi-même les eaux-de-vie nécessaires à la consommation de son ménage, à l'aide d'un appareil simple en terre cuite, d'un prix très-minime, et avec toutes sortes de graminées: betteraves, chiendent, mûres, carottes, lie de vin, citrouilles, etc., etc. — Méthodes très-simples pour fabriquer soi-même ses Sirops, ses Confitures, Raisinés, Boissons, Liqueurs fortes et sucrées. — Eaux odoriférantes, Savons, Pommades, Vinaigres de toilette, etc.

Nous pouvons dire que pas une idée utile ne se produira en France et à l'Étranger sans qu'elle ne soit aussitôt signalée aux lecteurs de notre journal.

Une preuve du succès de notre journal, c'est que les volumes de 1854, de 1855 et de 1856 sont presque épuisés, et que le prix de chacune de ces années est porté à 6 francs. L'année 1857 du *Moniteur utile* est de 5 fr.

Pour s'abonner à l'année courante, envoyer un mandat de 5 fr. à l'adresse de M. L. FAVRE, directeur, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, 3, Paris.

REMISE ACCORDÉE AUX SOUSCRIPTEURS QUI PRENNENT LA COLLECTION DU JOURNAL.

Les personnes qui prennent à la fois les années 1854, 1855, 1856 et l'année courante, 1857, n'auront à adresser qu'un mandat de 20 francs sur la poste; elles recevront le *Manuel de la Bourse*.